



DON DE SANG

Privilégiez le rendez-vous !



PROUVILLE

Salle Communale

Mercredi 6 novembre

de 13h30 à 18h30



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE



dondesang.efs.sante.fr 0 800 108 900



Commune de Bernaville



Informations

Novembre 2024



MADAME LE MAIRE DE BERNAVILLE,
LE CONSEIL MUNICIPAL,

LA SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS
PRISONNIERS DE GUERRE ET COMBATTANTS
D'ALGÉRIE - TUNISIE - MAROC
DE BERNAVILLE ET ENVIRONS

VOUS CONVIENT À LA COMMÉMORATION
DE L'ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

LE LUNDI 11 NOVEMBRE 2024
À BERNAVILLE À 12H30
AU MONUMENT AUX MORTS




Les cérémonies commémoratives du 11 novembre 1918 se dérouleront de la façon suivante :

- 9h15 : Une délégation se rendra à l'Eglise de Vacquerie avec les drapeaux sur les tombes des camarades disparus.
- 10h30 : Rassemblement au monument aux morts de Beaumetz.
- 10h45 : Cérémonie commémorative. Dépôt de gerbes.
- 11h00 : Messe en l'église de Beaumetz.
- 12h30 : Rassemblement devant le monument aux morts de BERNAVILLE :
Dépôt de gerbes, appel des morts, minute de silence, hymne national
Lecture du message du Ministre Délégué auprès du Ministre des Armées et des Anciens Combattants.
Départ du cortège vers la cour de la Mairie, cérémonie devant la plaque des Fusillés
Vin d'honneur offert par la municipalité



Nouveau

Du changement à la maison médicale



Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée prochaine d'un médecin généraliste à la maison médicale de Bernaville.

Après des mois de recherches, et une expérience avec un médecin libéral qui s'est finalement révélée infructueuse, le Conseil Municipal a fait le choix d'embaucher un médecin.

Ainsi, ce médecin salarié de la commune démarrera ses consultations début décembre, à raison de 3 jours par semaine.

Nous ne manquerons pas de revenir prochainement vers vous, pour vous préciser la date exacte du début des consultations de ce médecin, ses horaires ainsi que les modalités de prise de rendez-vous.

Les autres professionnels de santé de la maison médicale, que vous connaissez déjà, continueront d'exercer en secteur libéral.

Le conseil municipal, sur la proposition du Comité Consultatif d'Action Sociale, a décidé de verser aux familles de Bernaville une aide financière pour les activités sportives pratiquées par leur(s) enfant(s) au sein des associations de Bernaville, à savoir le football, le judo et le tennis de table. Cette aide, à hauteur de 20 € par enfant, concerne les enfants âgés de 3 à 16 ans révolus et est attribuée sans condition de ressources, sur présentation de la licence ou de la facture et d'un RIB, au secrétariat de mairie.



JUDO



Le conseil municipal a également décidé d'aider les enfants de Bernaville (de 3 à 12 ans) qui fréquentent le centre de loisirs de Bernaville ou celui de Candas (pour les camps d'adolescents) à raison de 10 € par enfant et par semaine. Pour en bénéficier, les familles doivent fournir la facture du centre de loisirs établie par l'Ifac ainsi qu'un RIB, au secrétariat de mairie.

Tu as entre 12 et 17 ans (ou 11 ans si tu es au collège)

Tu aimes faire des activités

Tu ne sais pas quoi faire le mercredi après-midi

Tu habites Bernaville

Tu cherches un endroit où tu peux te retrouver avec tes amis

Tu ne sais pas quoi faire de tes vacances

Le CAJ* de Bernaville est fait pour toi !

*Centre Animation Jeunesse

Activités proposées par les jeunes

2 animateurs au top et toujours partant pour de nouvelles activités

Accueil de loisirs gratuit et réservé aux jeunes habitant Bernaville



06.66.60.61.78 / 03.22.32.77.25



caj@bernaville.fr



@cajbernaville